



# FOOTBALL CLUB FEMININ AMANI FCF AMANI

Fondée le 1<sup>er</sup> Octobre 2019, Membre de la FCF CFA et de la CDF  
Personnalité Juridique : N°008/CAB/ME/MIN-ASCS/2022  
Numéro d'Immatriculation : 180/1504  
Tel : (+243) 900 020 070 - 998 416 484  
E-mail : fcfsamani@gmail.com - Site Web : www.fcfsamani.com



N/Réf : *DAJ*/FCF AMANI/CKIS/22

Kinshasa, le *10.04.2023*

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Sports et Loisirs ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances
- Directeur des Activités physiques et Sportives ;
- Division Urbaine des Sports Et Loisirs ;
- Fédération Congolaise de Football Association
- Ligue Nationale de Football Féminin
- Commission Provinciale du Football Féminin de Kinshasa ;
- Football Club Féminin TP MAZEMBE  
(Tous) à vos sièges respectifs

**Concerne : Accusé de réception  
N° Réf. 08/MKC/TPM/23**

Au Football Club Féminin TP  
MAZEMBE  
à Lubumbashi/Stade Mazembe

Chers Messieurs,

C'est avec regret que nous avons lu en ampliation votre lettre n°08/MKC/TPM/23 du 07 Avril 2023, adressée à Monsieur le Président de la Fédération Congolaise de Football Association au sujet d'une protestation contre l'usurpation des titres du FCF TP MAZEMBE par AMANI.

Y faisant suite, il y a lieu de noter que le FCF AMANI a été sacré champion de la Coupe du Congo édition 2021 et est la première équipe féminine de la RD Congo à participer à la 1<sup>ère</sup> édition du tournoi zonal des éliminatoires de la Ligue des champions féminine de la CAF. En outre :

- Il ne revient pas au FCF AMANI de faire bénéficier à une quelconque équipe d'un soutien pour sa campagne africaine ; charge qui revient à l'Etat sur base d'une procédure que vous maîtrisez parfaitement ;
- Nulle part, le FCF AMANI s'est fait passer pour l'équipe championne de la Coupe du Congo édition 2022 encore moins de l'Afrique Centrale. Nous mettons quiconque au défi de nous prouver ces allégations que nous condamnons fermement et considérons comme diffamatoires et calomnieuses.

En ce qui concerne la gratification de frais de préparation et mission en Egypte et Tanzanie pour des rencontres amicales ; il y a lieu de noter que :

*DAJ* Le FCF AMANI est une ASBL de Droit Congolais, couverte par l'Arrêté Ministériel N°0027/CAB/MIN-SL/CJ/KDJ/MF 2022 portant agrément d'une Association sportive dénommée : Football Club Féminin AMANI « FCF AMANI », du 19 Janvier 2022 et

*LMN*  
206A, Avenue Monkoto  
Quartier 24 Novembre  
Commune de Ngiri-Ngiri  
Kinshasa/RD Congo

**Numéro Compte TMB**  
0017 - 11015 - 65554500001 - 18 USD  
0017 - 11015 - 65554500102 - 01 EUR  
0017 - 11015 - 65554500200 - 95 CDF

**Numéro Compte EQUITYBCDC**  
00011 - 050 - 233200025 - 900364 USD  
00011 - 050 - 233200025 - 900558 EUR





# FOOTBALL CLUB FEMININ AMANI

## FCF AMANI

Fondée le 14 Octobre 2019, Membre de la FCF CFA et de la CIPFF  
Personnalité Juridique : N°003/CAB/ME/MIN/J&GS/2022  
Numéro d'Immatriculation : 180/1564  
Tel : (+243) 999 029 070 - 998 146 484  
E-mail : fcamanikin@gmail.com - Site Web : www.fc-amani.org



- L'Arrêté Ministériel N°003/CAB/ME/MIN/J&GS/2022 du Ministre de la Justice et Garde de sceaux, accordant la Personnalité juridique à une Asbl non confessionnelle dénommée Football Club Féminin AMANI, du 17 février 2022 et publié au J.O.R.D.C dans son numéro spécial du 1<sup>er</sup> mai 2022. Sur base de ces fondements juridique précités et conformément à la législation congolaise, il revient de droit à toute Association **couverte par un Arrêté accordant la personnalité Juridique de présenter son projet au ministère de tutelle pour bénéficier d'un accompagnement financier du gouvernement congolais. En plus**, le FCF AMANI est une ASBL qui vit principalement de la cotisation de ses membres et le soutien de ses partenaires et sponsors qui sont connus de tous ;

S'agissant du voyage d'Egypte, nous vous informons qu'il s'agissait d'un stage de préparation en prélude du Championnat Provincial saison sportive 2022-2023. Ce, **à charge du FCF AMANI** et non du Gouvernement.

Concernant le voyage de la Tanzanie, vous êtes sans ignorer que les invitations à la participation au tournoi de Dodoma ont été lancées à plusieurs équipes à travers l'Afrique. Et en RD Congo, trois équipes ont été choisies pour participer à ce tournoi à savoir : le FCF TP MAZEMBE ; le CSF BIKIRA et le FCF AMANI.

C'est avec stupéfaction que nous apprenons que nous sommes bénéficiaires de la largesse de la FECOFA au détriment du FCF TP MAZEMBE pour obtenir des frais de préparation à l'extérieur du pays, **spécialement en Allemagne**, une diffamation de plus dans la mesure où le FCF AMANI ne compte pas faire un déplacement au pays de Karl Henz Rummenigge pour une quelconque préparation.

Au regard de ce qui précède, nous vous mettons en garde pour vos propos diffamatoires teintés de haine et de jalousie. Vous devrez savoir que le temps du monopole et de prise en otage du Football Congolais est déjà révolu. Aujourd'hui, et grâce au FCF AMANI, toutes les autres équipes espèrent et croient qu'elles peuvent sortir du néant et se trouver une place au sommet du Football féminin. Dorénavant, vous ferez mieux de vous renseigner utilement, cela vous éviterait de verser dans le ridicule.

Nous espérons que ceci est un avertissement et une mise en garde sévère d'autant plus qu'en cas de récidive, nous nous réservons le Droit de saisir les instances compétentes pour nous rétablir dans nos droits.

Sentiments sportifs.

Pour le Comité Sportif

Le Secrétaire Sportif

  
DIVUANDA HOCKENS Richard



La 2ème Conseillère

  
MBAKI NZEZA Laurissa

206A, Avenue Monkoto  
Quartier 24 Novembre  
Commune de Ngiri-Ngiri  
Kinshasa/RD Congo

Numéro Compte TMB  
0017 - 11015 - 65554500001 - 18 USD  
0017 - 11015 - 65554500102 - 01 EUR  
0017 - 11015 - 65554500200 - 95 CDF

Numéro Compte EQUITYBCDC  
00011 - 050 - 233200023 - 900361 USD  
00011 - 050 - 233200023 - 900558 EUR